

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • COMMUNIQUÉ DE PRESSE • COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Sandoz signe un protocole d'accord pour construire une nouvelle usine de biomédicaments en Slovénie afin de répondre à la demande mondiale croissante de médicaments biosimilaires.**

- Sandoz prévoit un investissement d'au moins 400 millions d'USD - Le protocole d'accord a été signé le 9 mars 2023 à Ljubljana, en Slovénie, lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre slovène et le PDG de Sandoz.
- Ce nouveau projet confirme l'ambition de Sandoz d'être moteur de croissance pour les médicaments biosimilaires en répondant à la demande grandissante au niveau mondial.
- Ce projet, l'un des investissements internationaux les plus importants du secteur privé en Slovénie, renforce le nombre de sites de production de Sandoz à l'échelle européenne.

**Bâle, le 9 mars 2023** – Sandoz, un leader mondial des médicaments génériques et biosimilaires, a signé aujourd'hui, un protocole d'accord pour la construction d'une nouvelle usine de production de biomédicaments à Lendava, en Slovénie.

L'investissement de Sandoz devrait s'élever à au moins 400 millions d'USD, confirmant ainsi son ambition forte de croissance de son portefeuille mondial de médicaments biosimilaires. Il s'agit d'un des plus importants investissements privés internationaux jamais réalisés en Slovénie.

Lors de la cérémonie de signature, M. Robert Golob, Premier ministre de la République de Slovénie, a déclaré : « *Je me réjouis tout particulièrement de cette annonce de la part d'un investisseur stratégique et pérenne, une entreprise socialement responsable et durable, qui est déjà l'un des employeurs les plus importants et les plus respectés de Slovénie. Grâce à de tels investissements, nous sommes en bonne voie vers une économie hautement productive, compétitive et verte.* »

Richard Saynor, PDG de Sandoz, a déclaré : « *Les médicaments biosimilaires facilitent l'accès aux thérapies biologiques de pointe pour les patients qui en ont le plus besoin. Chez Sandoz, nous continuons résolument à montrer la voie en matière d'accès à ces médicaments essentiels. Cet investissement souligne notre ambition d'être le leader mondial pérenne dans le domaine des médicaments biosimilaires, un domaine d'activité qui devrait connaître une croissance annuelle à deux chiffres au cours de la prochaine décennie.* »

Glenn Gerecke, responsable mondial des opérations techniques de Sandoz, a ajouté : « *Cette usine ultramoderne sera un nouveau fleuron dans l'arsenal de production Sandoz, qui nous permettra de répondre à la demande croissante de nos médicaments biosimilaires, actuels et futurs, à moyen et long terme. Le site allie de nombreux atouts, notamment la proximité avec nos activités commerciales et de production basées en Europe ainsi que des coûts compétitifs.* »

Les travaux de la nouvelle usine devraient commencer cette année, et la fin des travaux est prévue pour fin 2026.

Sandoz a également annoncé récemment un investissement supplémentaire de 50 millions d'euros pour étendre son réseau de production de médicaments antibiotiques génériques en Europe, ce qui porte à 250 millions d'euros son engagement en matière d'investissements dans ce réseau au cours des dernières années. Les médicaments anti-infectieux (principalement les antibiotiques) sont la deuxième activité la plus importante de Sandoz après les biomédicaments. Ces deux activités trouvent leur origine dans la longue histoire de l'entreprise, qui développe depuis 75 ans des technologies de production basées sur la fermentation.

Sandoz est pionnier et leader du marché des médicaments biosimilaires ainsi que le premier producteur mondial de médicaments antibiotiques génériques. L'entreprise s'engage ainsi à renforcer sa position de leader dans ces deux domaines importants en pleine croissance.

### **Avertissement**

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995 des États-Unis. Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes tels que « potentiel », « peut », « pourra », « prévoit », « pourrait », « serait », « attendre », « anticiper », « envisager », « croire », « engager », « en cours d'étude », « en développement », « lancement » ou d'autres termes similaires, ou bien par des déclarations expresses ou implicites concernant d'éventuelles autorisations de mise sur le marché, de nouvelles indications ou l'étiquetage de produits en cours d'étude ou autorisés visés dans le présent communiqué de presse, ou concernant le chiffre d'affaires potentiel futur tiré de ces produits. Il convient de faire preuve de prudence vis-à-vis de ces déclarations. Ces déclarations prospectives sont fondées sur nos opinions et attentes actuelles concernant des événements futurs ; elles comportent un certain nombre de risques importants, connus et inconnus, et d'incertitudes. Si au moins un de ces risques ou incertitudes venait à se réaliser, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient être très différents de ceux énoncés dans les déclarations prospectives. Rien ne permet de garantir que les produits en cours d'étude ou autorisés visés dans le présent communiqué de presse feront l'objet d'une demande d'autorisation de mise sur le marché ou bénéficieront d'une telle autorisation ou d'une indication ou d'un étiquetage supplémentaire dans un quelconque marché ou à un quelconque moment. Rien ne permet non plus de garantir qu'en cas d'autorisation, ces produits génériques ou biosimilaires seront autorisés pour toutes les indications figurant dans l'étiquette du produit de référence. Aucun élément ne permet non plus de garantir la réussite commerciale des médicaments concernés à l'avenir. En particulier, nos attentes concernant ces produits pourraient être affectées, entre autres, par les incertitudes inhérentes à la recherche et au développement, y compris les résultats d'études cliniques et l'analyse supplémentaire de données cliniques existantes, par des mesures ou retards imprévus ou toute autre action gouvernementale en matière de réglementation ; les préférences particulières des médecins et des patients en matière de prescription ; la concurrence en général, y compris l'autorisation potentielle de mise sur le marché d'autres versions de médicaments génériques ou biosimilaires de tels produits ; les tendances mondiales de maîtrise des dépenses de santé, notamment les pressions exercées par les pouvoirs publics, les organismes payeurs et le grand public en matière de prix et de remboursement, ainsi que les exigences accrues de transparence des prix ; l'issue de litiges, y compris les litiges en propriété intellectuelle ou autres mesures juridiques visant à empêcher ou à restreindre la vente de produits de Sandoz ; les conditions politiques, économiques et commerciales générales, y compris les effets de maladies pandémiques, telles que la COVID-19, et les efforts déployés pour les atténuer ; les problèmes de sécurité, de qualité, d'intégrité des données ou de fabrication ; les violations potentielles ou réelles de la sécurité et de la confidentialité des données, ou les perturbations de nos systèmes informatiques, et les autres risques et facteurs mentionnés dans le formulaire 20-F que Novartis AG a déposé auprès de la US Securities and

Exchange Commission. Les informations fournies par Novartis sont à jour à la date du présent communiqué et Novartis ne s'engage nullement à actualiser les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse que ce soit en raison de nouvelles informations obtenues, d'événements futurs ou pour tout autre motif.

### **A propos de Sandoz**

Sandoz, une division de Novartis, est un leader mondial dans le domaine des médicaments génériques et biosimilaires. Notre objectif est de développer l'accessibilité aux soins pour les patients en développant et en commercialisant des médicaments à coût maîtrisé qui répondent à des besoins médicaux non satisfaits. Notre ambition est d'être le leader des médicaments génériques et biosimilaires, reconnu mondialement pour notre impact. Notre large portefeuille de médicaments de haute qualité, couvrant les principaux domaines thérapeutiques, a représenté un chiffre d'affaires de 9,2 milliards de dollars en 2022.

###

### **Sandoz sur les réseaux sociaux:**

LinkedIn (France): <https://www.linkedin.com/company/sandoz-france/>

LinkedIn (Global): <https://www.linkedin.com/company/sandoz>

Twitter: [https://twitter.com/sandoz\\_global](https://twitter.com/sandoz_global)

Facebook: <https://www.facebook.com/sandozglobal/>

Instagram: <https://www.instagram.com/sandozglobal>

PDG Richard Saynor sur LinkedIn: <https://www.linkedin.com/in/richard-saynor/>

###

### **Sandoz France**

Alexis Ouaki-Manseur : 06 07 26 86 09 - [alexis.ouaki-manseur@havas.com](mailto:alexis.ouaki-manseur@havas.com)

### **Sandoz Communications Global**

Central		Amérique du Nord	
Chris Lewis	+49 174 244 9501	Leslie Pott	+1 609 627 5287

### **Novartis Relations Médias**

E-mail : [media.relations@novartis.com](mailto:media.relations@novartis.com)

Central		Amérique du Nord	
Richard Jarvis	+41 79 584 2326	Julie Masow	+1 862 579 8456

Suisse			
Satoshi Sugimoto	+41 79 619 2035		

### **Novartis Relations Investisseurs**

Ligne Investisseurs Central : +41 61 324 7944

E-mail : [investor.relations@novartis.com](mailto:investor.relations@novartis.com)

Central		Amérique du Nord	
Samir Shah	+41 61 324 7944	Sloan Simpson	+1 862 345 4440
Nicole Zinsli-Somm	+41 61 324 3809	Alina Levchuk	+1 862 778 3372
Isabella Zinck	+41 61 324 7188	Parag Mahanti	+1 973 876 4912